



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4552>

Département(s) de publication : **19, 87**

Annonce n° **26-4552**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CHU DE LIMOGES

**Forme juridique de l'acheteur** : Entreprise publique, contrôlée par une autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARTICLES TEXTILE : LINGES PLATS, VÊTEMENTS, SACS A LINGE ET FILETS pour le GCS BIH 87

**Description** : La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison d'articles textiles : Linges plats, vêtements, sacs à linge et filets pour le GCS Blanchisserie Inter-Hospitalière 87. Le lieu d'exécution de la prestation est le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES CEDEX. Le marché est alloté en application de l'article R. 2113-1 du Code de la commande publique. Nombre de lots : 16 Les soumissionnaires sont autorisés à présenter une offre pour un ou plusieurs lots. L'attribution sera faite lot par lot. Chacun des lots donnera lieu à la passation d'un marché public. Détail des lots : N° du lot Intitulé du lot Lot 1 Linge de lit Lot 2 Couvertures polaires Lot 3 Couches tétra et langes Lot 4 Bavoires Lot 5 Linge éponge Lot 6 Peignoirs éponge Lot 7 Linge de table Lot 8 Tablier Lot 9 Tenues de bloc Lot 10 Tenues femmes – service entretien Lot 11 Blouses d'isolement Lot 12 blouses de protection Lot 13 Chemises patient croisées Lot 14 Chemises patient à liens Lot 15 Filets à linge Lot 16 Sacs à linge

**Identifiant de la procédure** : d185bd89-7c94-43c6-a0e0-7aa19be2e191

**Identifiant interne** : AOO 01\_2026\_Achats Généraux LINGE GCS BIH

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Appel d'offre ouvert

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Limoges

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le lieu d'exécution de la prestation est le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS), BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES CEDEX.

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,920,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 16

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 16

## Section 5 - Lot

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0001

**Titre :** LOT 1 - LINGE DE LIT

**Description :** Linge de lit Le Descriptif se trouve dans le CCTP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires** : le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** LOT 2 - COUVERTURE POLAIRES

**Description :** Couverture polaires Le Descriptif se trouve dans le CCTP

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Durée :** 3 An

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 **Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** LOT 3 - COUCHES TETRA ET LANGES

**Description :** Couches tétra et langes Le Descriptif se trouve dans le CCTP

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0004

**Titre :** LOT 4 - BAVOIRS

**Description :** Bavoirs Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :

Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre** : LOT 5 - LINGE EPONGE

**Description** : Linges éponge Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006**

**Titre :** LOT 6 - PEIGNOIRS EPONGE

**Description :** Peignoirs éponge Le Descriptif se trouve dans le CCTP

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 3 An

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 6 Mois**

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas

d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** LOT 7 - LINGE DE TABLE

**Description :** Linge de table Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du

marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** LOT 8 - TABLIER

**Description :** Tablier Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours** : En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé

contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

**Titre :** LOT 9 - TENUES DE BLOC

**Description :** Tenues de bloc Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2027

**Durée :** 2 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif

compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

**Titre :** LOT 10 - TENUES DE FEMMES - SERVICES ENTRETIEN

**Description :** Tenues de femmes - services entretien Le Descriptif se trouve dans le CCTP

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES**

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011**

**Titre :** LOT 11 - BLOUSES D'ISOLEMENT

**Description :** Blouses d'isolement Le Descriptif se trouve dans le CCTP

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires** : le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 3 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0012

**Titre :** LOT 12 - BLOUSES DE PROTECTION

**Description :** Blouses de protection Le Descriptif se trouve dans le CCTP

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

**Titre** : LOT 13 - CHEMISES PATIENT CROISEES

**Description** : Chemises patient croisées Le Descriptif se trouve dans le CCTP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 19200000 Textiles et articles connexes

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 3 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

**Titre :** LOT 14 - CHEMISES PATIENT A LIENS

**Description :** Chemises patient à liens Le Descriptif se trouve dans le CCTP

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

##### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

##### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du

marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

**Titre :** LOT 15 - FILET A LINGE

**Description :** Filets à linge Le Descriptif se trouve dans le CCTP

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 3 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 27/01/2026

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé

précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

**Titre :** LOT 16 - SAC A LINGE

**Description :** Sacs à linge Le Descriptif se trouve dans le CCTP

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 19200000 Textiles et articles connexes

**Options :**

**Description des options :** Le marché pourra être reconduit pour une durée de 12 mois à compter du 01/01/2028

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** LIMOGES

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),  
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE 87 situé au 2 avenue Martin Luther King – 87042  
LIMOGES CEDEX.

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/09/2027

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 27/01/2026

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 18/02/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES**

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de litige et de contentieux, le droit français est seul applicable et les tribunaux français sont seuls compétents. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Le tribunal administratif compétent est le suivant : Tribunal Administratif de Limoges, 2, Cours Bugeaud CS40410 87000 Limoges greffe.ta-limoges@juradm.fr En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, et après épuisement des voies de recours amiables prévues par la réglementation, le différend entre les titulaires ou attributaires et le pouvoir adjudicateur se règle par la saisine du Tribunal Administratif du pouvoir adjudicateur, seul compétent. Introduction des recours contentieux : • Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public. • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois. • Référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. En ce qui concerne les décisions de déclaration d'infructuosité ou de déclaration sans suite en cas d'abandon de la procédure. • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CHU DE LIMOGES

**Numéro d'enregistrement :** France

**Numéro d'enregistrement :** 26870851800017

**Adresse postale :** 2 Avenue Martin Luther King

**Ville :** Limoges

**Code postal :** 87000

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** celluledesmarches@chu-limoges.fr

**Téléphone** : 0555056453

**Adresse internet** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2922967&orgAcronyme=x7c>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

**Numéro d'enregistrement** : 17870005000010

**Adresse postale** : 2 COURS BUGEAUD

**Ville** : Limoges

**Code postal** : 87000

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Vienne ( FRI23 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-limoges@juradm.fr

**Téléphone** : 0555339155

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : f95278ab-2b93-4791-af72-04151c62b41e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 14/01/2026 à 16:35

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/01/2026